

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16<sup>de</sup> chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION 22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 22 Janvier 1895

### PARTIE OFFICIELLE

Le Prince a reçu du Saint-Père une réponse à la lettre de félicitations, adressée par Son Altesse Sérénissime à Sa Sainteté, à l'occasion du renouvellement de l'année.

### NOUVELLES LOCALES

#### COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS

##### AVIS

A l'avenir, tous les plans joints aux demandes de construction adressées au Comité des Travaux Publics, devront être en double expédition et signés par l'architecte et le propriétaire d'une part, et par le Président du Comité, d'autre part.

Nos Sociétés Philharmonique et Chorale ne manquent jamais, chaque hiver, d'offrir une sérénade à Leurs Altesses Sérénissimes, à l'occasion de Leur arrivée à Monaco.

Remise, cette fois, à cause de l'instabilité de la température, cette sérénade a été donnée dimanche soir à 9 heures. Réunies sur la place du Palais, nos Sociétés musicales ont exécuté deux chœurs : *la France* et *les Contrebandiers*, et trois morceaux pour instruments : *la Princesse Alice*, de Thomas; *Bacco e Venere*, de Cuccaro, et *la Marche Nationale*.

Nos Princes se sont montrés, à plusieurs reprises, au balcon du grand salon des Glaces, et ont été acclamés par la foule. Ils ont daigné complimenter les présidents et directeurs des Sociétés Chorale et Philharmonique.

Mardi dernier, ainsi qu'on l'avait annoncé, a eu lieu l'inauguration solennelle de la troisième Exposition internationale des Beaux-Arts à Monte Carlo.

A deux heures, Leurs Altesses Sérénissimes ont fait leur entrée, reçues au seuil du Palais par M. Bornier, Directeur Général, et M. G. de Dramard, Président du Comité de direction, ayant à ses côtés MM. Bonnat, Detaille, Gérôme, Membres de l'Institut; F. Flameng, Aublet, Dagnan-Bouveret, Lynch et Edwin Lord Weeks. Une foule élégante se pressait dans le hall.

L'Exposition est remarquable : six cents œuvres environ, dont plus de cinq cents tableaux. A l'arrivée des Princes, l'orchestre, dirigé par M. Jehin, a enlevé *la Marche Nationale*. Après la visite des salles, Leurs Altesses se sont rendues à leur loge et le concert a commencé. On y a fort applaudi M<sup>me</sup> Ricci de Paz, M<sup>lle</sup> Broensen, cantatrices; M<sup>lle</sup> Thévenet, harpiste, et M. de Clausens, ténor.

A l'entrée du hall, une magnifique gerbe d'orchidées et d'anthurium attirait tous les regards et captait tous les suffrages. Ce spécimen si réussi de la production florale monégasque fait le plus grand honneur à M. Jules Van Den Daele. Le bouquet était confectionné par une artiste, M<sup>lle</sup> Elisa Curti, fleuriste à Nice, dont le bon goût fait autorité.

Nous apprenons avec plaisir que M. Van Den Daele vient d'être nommé chevalier du Mérite agricole. Cette distinction, décernée par le Gouvernement français, honore tout le personnel des jardins de Monte Carlo, autant que son chef, dont la réputation n'est plus à faire.

Leurs Altesses Sérénissimes ont assisté, dimanche, au deuxième concert international (œuvres italiennes) donné avec le concours de M<sup>me</sup> Bellony, cantatrice.

M<sup>me</sup> Bellony a été longuement applaudie après l'air de *Don Carlos* et l'*Ave Maria*, de Verdi; M<sup>lle</sup> Thévenet, la gracieuse harpiste, MM. Corsanego et Sansoni méritent de sincères éloges. Le public a, d'ailleurs, fait de chaleureuses ovations à l'orchestre tout entier et à son chef, M. Jehin.

Nos Princes se sont ensuite rendus au Palais des Beaux-Arts, où ils ont applaudi M<sup>lle</sup> Zucchi et les joyeux interprètes de la comédie de Jules Moinaux, *les Deux Sourds*.

Vendredi, à 3 heures, S. A. S. Madame la Princesse Alice, accompagnée de M<sup>lle</sup> Oliver, a bien voulu visiter l'Orphelinat de Monaco et l'école professionnelle.

Son Altesse a constaté les progrès des enfants et leur développement physique, ce dont Elle a manifesté son entière satisfaction. Maîtresses et élèves se sont employées à faire agréer à leur bien-aimée Souveraine leurs inexprimables remerciements.

S. Exc. M. le Gouverneur Général a reçu la lettre suivante :

INSTITUT PASTEUR  
25, rue Dutot Paris, le 18 janvier 1895

Monsieur le Gouverneur,

Vous m'avez fait parvenir, par l'intermédiaire de M. Depelley, chargé d'affaires de S. A. S. le Prince de Monaco près le Gouvernement Français, le produit d'une souscription ouverte dans la Principauté pour le service antidiphthérique à l'Institut Pasteur.

En vous exprimant toute ma gratitude pour cet envoi, j'ai l'honneur de vous prier de remercier les personnes qui nous ont ainsi apporté leur généreuse offrande.

Veillez agréer, Monsieur le Gouverneur Général, l'assurance de ma haute considération.

Dr Roux.

Sur la demande de S. A. S. le Prince, un premier envoi de sérum antidiphthérique de Roux (Institut Pasteur) ayant été adressé à M. le docteur Colignon, médecin de l'Hôtel-Dieu de Monaco, cet établissement est en mesure de délivrer désormais aux médecins de la Principauté les doses de ce remède dont ils pourraient avoir besoin.

Les livraisons seront faites aux docteurs eux-mêmes, ou aux personnes munies d'une demande écrite de leur médecin qui, seul, a qualité pour ouvrir la boîte contenant le tube.

Les noms et l'adresse du malade doivent être indiqués en même temps que la demande.

Les médecins sont priés en outre de faire parvenir à l'Hôtel-Dieu un fragment de fausses-membranes, enfermé dans un tube de verre ou enveloppé de taffetas ciré, afin que des cultures, conformément aux indications du docteur Roux, puissent être effectuées au laboratoire de l'hôpital.

Des tubes de sérum stérilisé seront, du reste, mis à leur disposition, ainsi que les instruments nécessaires; ces tubes seront renvoyés, après ensemencement, à l'Hôtel-Dieu pour y être soumis à l'étuve, et les résultats de la culture seront consignés sur un registre spécial. Ces expériences pourront être contrôlées par le médecin traitant.

Après l'injection du sérum antidiphthérique, les divers objets livrés : seringue, spatule, fil de platine, boîtes, étuis, bouchons, capuchons, flacons vides ou pleins, devront être retournés à l'Hôtel-Dieu dans le plus bref délai.

Dimanche prochain, la Principauté célébrera sa fête patronale, Sainte Devote.

A 10 heures du matin, Messe pontificale à la Cathédrale; à 2 heures, procession, auxquelles assisteront les Autorités.

M<sup>me</sup> la Baronne de Farincourt a reçu pour les pauvres de la Principauté :

300 francs de M<sup>me</sup> Bischoffsheim ;  
1,000 francs de M<sup>me</sup> Delano.

Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. Tamburini, Consul de France à Vintimille, au grade de Chevalier de la Légion d'honneur.

Nous avons le regret d'avoir à annoncer la mort de M<sup>me</sup> Viard, née Alzire-Amélie Sainsère, femme du sympathique consul général de Roumanie et consul des Etats-Unis de Vénézuëla à Monaco.

Les représentations de la troupe italienne de Monte Carlo se poursuivent avec un succès toujours croissant.

*Il Barbieri*, de Rossini, a été interprété dans la perfection, samedi, par M<sup>me</sup> Regina Pinkert, prima donna de l'Opéra Réal de Madrid, dont la voix superbe et le beau talent ont été chaleureusement applaudis; M. Gianoli, un Bartolo hors de pair; M. Pini-Corsi, un Figaro doué d'une belle voix qu'il conduit en grand artiste, et M. Cremonini qui s'acquitte avec beaucoup de goût du rôle d'Almaviva.

M. Tansini (Bazile) a droit aux meilleurs compliments.

Ce soir, seconde représentation de *Il Barbieri*. Samedi 26 première et mardi 29 janvier, seconde représentation de *I Puritani*.

Samedi, le yacht anglais *Fedora*, venant de Nice, s'est arrêté dans notre port. Ce bâtiment, appartenant à lord Wolwerton, équipé de 20 hommes, capitaine West, jaugeant 159 tonneaux, a repris la mer dans la soirée, pour retourner à Nice.

Nous nous empressons de signaler deux actes de probité. Le sergent de ville Vissian a trouvé, la semaine dernière, dans la cour de la gare de Monte Carlo, une broche en or et brillants, qu'il a déposée au Commissariat, où elle a été réclamée par M<sup>me</sup> G..., descendue à l'hôtel de Paris.

La veuve Sarotto, ménagère, boulevard Charles III, a déposé au Commissariat de Police de la Condamine un porte-monnaie contenant une quarantaine de francs qu'elle avait trouvé dans l'escalier de la villa Klaeger.

M. le Régent du Vice-Consulat d'Italie nous prie d'informer nos lecteurs que la souscription, ouverte à Monaco pour venir en aide aux victimes des tremblements de terre de Calabre et de Sicile, sera close le dimanche 27 janvier courant.

Une représentation théâtrale a été donnée dimanche dernier par les Gardes d'honneur de S. A. S. le Prince, au profit de cette souscription, dans la grande salle de la Visitation. Elle avait attiré beaucoup de monde.

Jeudi 24 janvier 1895, à 2 h. de l'après-midi  
10<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE & MODERNE  
Sous la direction de M. LÉON JEHIN  
Avec le concours de M<sup>me</sup> RICCI DE PAZ, cantatrice

<i>Symphonie écossaise en la mineur</i> .....	Mendelssohn
A. Introduction et allegro agitato — B. Scherzo assai vivo — C. Adagio cantabile — D. Allegro guerriero e finale maestoso.	
<i>Ouverture d'inauguration</i> .....	Beethoven.
<i>Côador</i> , fragments (1 <sup>re</sup> audition).....	Carlos Gomes
A. Nocturne (orchestre) — B. Sérénade — C. Monologue.	
M <sup>me</sup> Ricci de Paz.	
Prélude de <i>Parsifal</i> .....	Wagner.
<i>Le Matin</i> (1 <sup>re</sup> audition).....	Ferroni.
M <sup>me</sup> Ricci de Paz.	
<i>Ouverture de Gwendoline</i> .....	Chabrier.

PALAIS DES BEAUX-ARTS

Exposition de peinture et de sculpture. Entrée : 1 franc.

Représentations théâtrales (vaudevilles et ballets), de 4 heures et demie à 6 heures et demie, généralement les mercredis et dimanches.

Les jours des représentations, la salle des aquarelles sera fermée à 4 heures.

Les lundis, mercredis et vendredis, à partir de hier lundi, concert dans le hall, de 3 à 4 heures.

Demain mercredi, *Une Femme qui se grise*, vaudeville en 1 acte; *Martyre!* ballet en 1 acte et 2 tableaux.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

CONCOURS PRÉPARATOIRES

Mardi 15 Janvier

Pour l'ouverture des concours préparatoires, quarante et un tireurs ont pris part au *Prix de Jupiter*, qui a été partagé entre MM. Roberts et le comte Trauttmansdorff, 10 sur 10, premiers; M. de Tavernost, 9 sur 10, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Ginot et Pearce.

Jeudi 17 Janvier

Quarante-neuf tireurs ont pris part au *Prix d'Hercule*, qui a été partagé entre MM. Calari et Louis, 17 sur 17, premiers; la troisième place a été partagée entre MM. Roberts et le comte Voss, 16 sur 17.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Roberts, Gervais, Galfon, prince de Gérace, comte Voss, baron Nivière, comte Trauttmansdorff.

Vendredi 18 Janvier

Quarante-deux tireurs ont pris part au *Prix d'Argus*, qui a été partagé entre MM. C. Oliva et Deshayes, 14 sur 14, premiers; M. Carrick, 13 sur 14, troisième.

La poule a été gagnée par M. de Gourgaud.

Lundi 21 Janvier

Quarante-neuf tireurs ont pris part au *Prix Neptune*, qui a été partagé entre MM. Calari et Boreel, 9 sur 9, premiers; M. Doyen, 8 sur 9, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Galetti, Ginot, Roberts, Calari et Casapiccola.

A l'occasion des courses de Nice, la C<sup>ie</sup> P.-L.-M. a organisé pour chaque jour de réunion au Var, les trains supplémentaires ci-dessous désignés :

Entre Menton et l'hippodrome du Var :

ALLER

Menton, dép., 11,2 matin, midi 2, midi 18. — Monte Carlo, dép. 11,20 matin, 12,20, 12,34. — Monaco, dép. 11,25 matin, 12,24, 12,39. — Nice, dép. midi 15, 12,50, 1,10. — Le Var, arriv. 12,23, 12,58, 1,18. — Saint-Laurent-du-Var (hippodrome), arriv. 12,28, 1,3, 1,23 soir.

Le dimanche 27 janvier, un train supplémentaire partira de Nice à midi 35 pour arriver à midi 48 à Saint-Laurent-du-Var.

Entre Cannes et l'hippodrome du Var ;

ALLER

Cannes, dép. midi 2. — Golfe-Juan, dép. 12,12. — Juan-les-Pins, dép. 12,18. — Antibes, dép. 12,23. — Cagnes, dép. 12,35. — Saint-Laurent-du-Var, arrivée 12,41. — Le Var, arrivée 12,46.

RETOUR (train spécial)

Le Var, dép. 3,49 s. — Saint-Laurent-du-Var, dép. 3,54 s. — Cagnes, arrivée 4 s. — Antibes, arrivée,

4,12 s. — Juan-les-Pins, arrivée 4,17 s. — Golfe Juan, arrivée 4,23 s. — Cannes, arrivée 4,33 s.

RETOUR DE L'HIPPODROME

Saint-Laurent-du-Var, dép. 3,40 s.; 3,52 s.; 4,26 s. Le Var, dép. 3,47 s.; 3,57; 4,31. — Nice, arrivée 3,55; 4,5; 4,39. — Monaco, arrivée 4,29; 4,50; 5,19; 5,58. — Monte-Carlo, arrivée 4,33; 5,4; 5,2; 6,3. — Menton, arrivée 4,54; 5,21; 5,44; 6,22. — Vintimille, arrivée 6,4; 6,45 soir.

Le dimanche 27 janvier, un train supplémentaire partira de Saint-Laurent-du-Var à 4 h. 6 soir pour arriver à 4 h. 20 à Nice.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Première journée des courses :

Samedi 19 janvier : Prix Masséna (courses de haies). — 3,000 fr. offerts par la Ville de Nice, pour tous chevaux nés en 1891 et antérieurement, n'ayant pas, jusqu'au moment de la course, gagné une somme de 25,000 fr. en un ou plusieurs prix. Entrée : 50 fr., moitié forfait. Au second, 500 fr. sur le prix. — Distance : 2,600 mètres environ.

Engagés : *Philocléon*, à M. J. Mitchell; *The Vigil*, à M. H. Van de Poelle; *Cajo*, au marquis Birago; *Hespérides*, à M. Düringer; *Victoria II*, à M. G. Ledat; *Padlock*, au marquis de Villamajor; *Kalzak*, au comte d'Espous de Paul; *Hallali*, à M. S. Dufour; *Rabelais*, à M. Cl. Houze; *Orientale*, au comte Sergardi; *Caresante*, à M. F. Lenoir; *Chocolat*, à M. R. Lebaudy; *Antibes*, au même; *Gercovien*, au comte d'Espous de Paul; *Mariette*, à M. A. Arnavaux; *Brochet*, à M. E. Piraino; *Kean*, à M. F. Tesio; *Catson* et *Chagrin*, à M. D. G. Garvey; *Cassio*, au baron Angeloni.

Résultats : 12 partants. — 1<sup>er</sup> *Kean*; 2<sup>e</sup> *Mariette*; 3<sup>e</sup> *Brochet*.

Prix de Monte Carlo, grande course de haies, handicap, 20,000 francs offerts par la Société des Bains de Mer de Monaco, pour tous chevaux nés en 1891 et antérieurement. Entrée, 300 fr.; forfait, 100 fr. et 25 fr. seulement s'il a été déclaré le mercredi 2 janvier avant midi. Au second, 1,500 fr.; au troisième, 1,000 fr. sur le prix. — Distance, 3,000 mètres environ.

Engagés : *Méléagre*, au marquis Birago; *Olifant*, au baron de Lamarinière; *Chandernagor*, à M. Camille Blanc; *Mahonia* et *Chocolat*, à M. R. Lebaudy; *The Vigil*, à M. H. Van de Poelle; *Le Mazarin*, à M. L. Champouillon; *Méhusin* et *Déficit*, à M. G. Desplanque; *Cabochon*, à M. P. Dervillé; *Philocléon*, à M. J. Mitchell; *Francillon III*, à M. X. Balli; *Cassio*, au baron Angeloni; *Comte Jean*, à M. T. Dugas; *Xaima*, à M. G. Modigliani; *Escouade*, à M. A. Knowles; *Hespérides*, à M. Düringer; *Sylvia II*, à M. P. Aumont; *Charlatan*, à M. G. Ledat; *Hallali*, à M. S. Dufour; *Caresante*, à M. F. Lenoir; *Catson*, à M. D.-G. Garvey.

Résultats : 15 partants. — 1<sup>er</sup> *Chocolat*; 2<sup>e</sup> *Olifant*; 3<sup>e</sup> *Le Mazarin*.

Prix de Carabacel (steeple-chase, à réclamer). — 3,000 fr. pour tous chevaux nés en 1891 et antérieurement, à réclamer pour 15,000 fr. Entrée : 50 fr., moitié forfait. Au second, 500 fr. sur le prix; au troisième, 200 fr. sur les entrées. Distance : 3,000 mètres environ.

Engagés : *Staoueli*, à M. G. Ledat; *Perfidie* et *Châtillon*, à M. J. Cole; *Déficit*, à M. Desplanque; *Mortemer*, au marquis de Villamajor; *Cidre*, à M. T. Dugas; *Légalité*, au vicomte d'Espous de Paul; *Xaima*, à M. G. Modigliani; *Dufour*, à M. S. Dufour; *Grand Carlos*, à M. L. Champouillon; *Nisus*, à M. C. Delas; *Mademoiselle Folle Jambé* et *Débutante*, à M. T. Dugas; *La Lyre*, à M. de Lamothe; *La Goulue*, à M. R. Lebaudy; *Victoria II*, à M. G. Ledat; *Weymouth*, à M. Camille Blanc; *Rob Roy*, au marquis de Villamajor; *Isère*, à M. Ernest Cuénat; *Enjôleur*, à M. Laurent; *Arana*, à M. Blanc-Paron; *Hallali*, à M. S. Dufour; *Maiden*, à M. P. Dervillé; *Orientale*, au comte Sergardi; *Aga*, à M. de Rougemont; *Le Beau Dunois*, à M. L. Raoux; *Mosé*, au comte E. Turati.

1<sup>er</sup> *Isère*; 2<sup>e</sup> *La Goulue*; 3<sup>e</sup> *Dufour*.

Foule immense, très beau temps; le défilé sur la promenade des Anglais a été très brillant.

Aujourd'hui mardi 22 janvier, deuxième jour : *Prix des Alpes Maritimes*, course de haies, handicap, 5,000 fr. — *Grand Prix de Monaco*, steeple-chase, handicap, 25,000 fr. — *Prix du Conseil Général*, steeple-chase, à réclamer, 3,000 fr.

Troisième jour, jeudi 24 janvier : *Prix du Chemin de fer*, steeple-chase, handicap, 3,000 fr. — *Prix Bèthune*, steeple-chase, 10,000 fr. — *Prix du Conseil Municipal*, course de haies, à réclamer, 3,000 fr.

Quatrième jour, dimanche 27 janvier : *Prix de S. A. S. le Prince de Monaco*, course de haies, 4,000 fr. — *Grand Prix de la Ville de Nice*, steeple-chase, handicap libre, 20,000 fr. — *Prix du Var*, steeple-chase, handicap, à réclamer, 3,000 fr.

Cinquième jour, mardi 29 janvier : *Prix d'Hyères*, steeple-chase, 5,000 fr. — *Prix de Toulon*, course de

haies, handicap, 10,000 fr. — *Prix de Cannes*, steeple-chase, à réclamer, 3,000 fr.

— On lit dans le *Petit Niçois* :

A l'époque des courses, une nuée de pick-pockets s'abattent sur notre ville pour exercer leur audacieuse industrie dans les poches des amateurs du turf.

Un de ceux qui « travaillaient » samedi, sur l'hippodrome du Var, a été arrêté sur la réquisition de M. Robiny André, cafetier, cours Saleya, n° 8, au moment où ayant plongé la main dans le sac à bras d'une dame, qui était entr'ouvert, il venait de lui voler une somme de 110 francs.

Cet individu a déclaré se nommer Montelmann Hermann, âgé de 38 ans, garçon boucher, d'origine allemande. Il était arrivé à Nice dans la matinée. Il a été déferé au parquet.

**Menton.** — S. M. l'impératrice d'Autriche, accompagnée d'une suite nombreuse, est arrivée mardi dernier à Menton, à 1 heure du matin. Etaient présents à la gare, M. Racine, vice-consul d'Autriche-Hongrie, et M. Dumas, commissaire spécial. Sa Majesté est montée aussitôt en voiture et s'est rendue à l'hôtel du Cap, où des appartements lui étaient réservés.

**Vintimille.** — La femme Marguerite Bestosa a été condamnée à trois mois de réclusion pour abandon de son enfant à la station de Vintimille.

**Bordighera.** — A dater du 1<sup>er</sup> février prochain, les trésoreries provinciales, instituées le 9 décembre 1872, seront supprimées, et les fonctions des trésoriers seront exercées, jusqu'à la fin de 1912, par la banque d'Italie.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

La semaine qui vient de s'écouler est une semaine historique, et, malgré notre désir de parler ici le moins possible des choses de la politique, notre devoir de chroniqueur parisien nous impose quelques courtes réflexions sur des événements qui ont occupé depuis plusieurs jours presque exclusivement l'attention de Paris, de la France et du monde entier.

La démission de M. Casimir-Périer a produit une impression très vive de surprise. Sur les boulevards, dans les cercles, dans les salons, lorsqu'on a appris subitement, à une heure tardive de la soirée, cette grave décision du chef de l'Etat, on se refusait tout d'abord à y croire. Les incidents parlementaires des jours précédents auraient légitimé, à la rigueur, un changement de cabinet; mais rien ne permettait de soupçonner que devant des difficultés de second ordre, M. Casimir-Périer croirait devoir abandonner ses hautes fonctions. Mais en y réfléchissant et en tenant compte du caractère autoritaire du président démissionnaire, on s'explique, sans l'excuser, son subit dégoût du pouvoir. La presse entière a été plus dure dans ses appréciations que le public parisien. Le lendemain de la démission, le palais de l'Elysée était entouré d'une population très calme et même sympathique. Les ambassadeurs, les hauts fonctionnaires, les députés, les sénateurs se sont empressés de venir saluer une dernière fois l'homme qui pendant sept mois avait été en France le chef de l'Etat.

Le peuple de Paris a donné une fois de plus, dans cette circonstance critique, une grande preuve de tact et de bon sens. En vain, les partis extrêmes ont essayé de créer une agitation factice et d'émouvoir l'opinion; la masse est restée indifférente à toutes les provocations, et c'est avec une satisfaction non déguisée qu'elle a accueilli le vote du Congrès. Trois candidats étaient en présence : M. Brisson, président de la Chambre, dont nul ne conteste la grande probité et la haute intelligence, mais qui, selon le mot de Gambetta, aurait jeté la France dans la tristesse; M. Waldeck-Rousseau, orateur élégant et avocat distingué, qui avait le tort d'avoir été le défenseur de certains prévenus dans certaines affaires financières, et M. Félix Faure, ministre de la marine dans le cabinet Dupuy, qui a fini par l'emporter sur ses concurrents parce qu'aucune objection sérieuse ne pouvait être faite contre lui. Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous avons rendu hommage, ici même, au mérite de M. Félix Faure. Dans notre chronique du 11 septembre 1894, en rendant compte d'une visite de M. Félix Faure au Havre, son pays d'adoption, nous disions de lui :

« Les Havrais, ses concitoyens, sont très fiers de sa fortune politique. Ce qui les flatte surtout, c'est que l'ancien franc-tireur de 1870, le conseiller municipal de leur ville pendant tant d'années, le négociant qu'ils ont tous connu soit devenu ministre de la marine; le portefeuille de l'intérieur ou celui des affaires étrangères ferait moins bel effet sous le bras de M. Félix Faure aux yeux des Havrais. M. Félix Faure ne s'est pas laissé éblouir par sa haute situation; il est resté l'homme affable, facilement accessible, toujours disposé à rendre service, qu'il était lorsqu'il traitait les affaires entre le Havre et La Plata.

« C'est un homme d'une grande activité, servi par une « santé de fer et une grande force physique. Il veut tout « voir par lui-même. Il a fait très simplement son entrée « au Havre ; sa famille, ses amis, quelques fonctionnaires « sont venus le saluer à la gare, comme lorsqu'il n'était « que simple député. Il n'a pas voulu les honneurs auxquels « il avait droit ».

Cette bonne humeur, cette simplicité de mœurs, cet amour du travail et ce désir de bien faire tout ce qu'il a à faire sont des qualités essentiellement du goût du peuple français et qui ne manqueront pas de conquérir rapidement une grande popularité au nouveau chef du pouvoir exécutif, malgré les efforts que pourront faire les opposants afin de le rendre antipathique.

« L'homme qui monte à un poste élevé, a dit Pétion, doit savoir à quelle tempête il s'expose ; il doit se soumettre à la censure publique. »

Nous connaissons M. Félix Faure depuis vingt-cinq ans, et nous l'avons suivi dans toutes les phases de sa carrière d'homme public. Nous croyons savoir qu'il ne se préoccupera des critiques qu'avec la pensée d'en tirer un enseignement et d'en profiter pour le bien de son pays. Il n'aura pas les découragements de son prédécesseur ; car il sait, par une expérience déjà longue de la vie, que le meilleur est encore de bien faire et de laisser dire.

Un de nos amis qui se trouvait dans la Principauté de Monaco au moment où se passait en France les événements dont nous venons de donner un aperçu, nous écrit que la physionomie de la Principauté au moment de la transmission des pouvoirs mérite particulièrement d'être signalée.

« Plus que partout ailleurs, nous dit-il, la surprise a été grande en apprenant la démission de M. Casimir-Périer, mais quelle impression profonde de satisfaction lorsqu'on a connu l'élection par le Congrès de M. Félix Faure. Autour des dépêches que l'on affichait de quart d'heure en quart d'heure dans l'atrium du Casino et que le public lisait avec la plus vive curiosité, on remarquait les plus grands personnages de la politique, de la finance, des arts et du *high-life* de tous les pays : les grands-ducs et les grandes-duchesses de Russie, des membres du Parlement anglais, le baron de Rothschild, dont le yacht *Eros* est mouillé dans les eaux de la Principauté, les peintres Gérôme, Detaille, Georges de Dramard, etc. Grâce à la télégraphie et à la téléphonie, l'on apprenait les nouvelles dans la Principauté presque à la même heure qu'à Paris, et l'on connaissait même quelques heures après leur apparition les appréciations des journaux étrangers. A Paris, le gros du public n'a appris la démission de M. Casimir-Périer que par les journaux du matin. A Monaco, on la connaissait en même temps par le *Petit Niçois*, qui est arrivé bon premier par le premier train du matin. »

DANGEAU.

## FAITS DIVERS

Un incident absolument extraordinaire s'est produit ces jours-ci au Jardin zoologique de Londres. L'un des gardiens faisait sa ronde lorsqu'il constata, à sa très grande stupéfaction, que le compartiment réservé aux boas constrictors ne contenait plus qu'un seul reptile. Or, il y en avait deux la veille, deux spécimens remarquables par leur taille : le premier mesurait 9 pieds, le second 8 pieds de long. Qu'était devenu l'un des reptiles ? Celui qui occupait encore la cage sommeillait, repu. C'était le boa de 9 pieds

Il avait, tout simplement, avalé son compagnon de cage.

Le drame a été reconstitué. Il est effrayant. Le plus grand des serpents venait de souper d'un pigeon vivant et l'autre commençait à son tour un repas analogue lorsque le premier boa, très en appétit, s'approcha. Il happa la partie du pigeon qui dépassait la gueule du second serpent et se mit en devoir de l'absorber. Plus fort que son compagnon, il allait vite en besogne. Il allait même si vite qu'il s'aperçut, à un moment donné, qu'il venait d'ingurgiter la tête de son camarade.

Le gros boa n'avait, dès lors, plus aucune raison de s'arrêter et il suivit le conseil donné naguère par le Maréchal : il continua, il avala son ami.

Cet affreux repas ne l'avait pas indisposé. Bien au contraire. Lorsqu'il sortit de la torpeur délicieuse dans laquelle l'avait plongé la digestion de son congénère, il donna aux visiteurs accourus le spectacle d'un boa constrictor magnifique, prêt à recommencer l'absorption de ses pareils.

Il vivra seul en sa cage, désormais.

CULTURE DE LA BETTERAVE ET DU SULLA EN ALGÉRIE. — Au cours d'une savante étude que vient de publier M. P.-P. Dahérain, dans la *Revue générale des sciences pures et appliquées*, il explique nettement quels sont les efforts que doivent faire nos agriculteurs pour rendre sa vigne au sol de la colonie algérienne, épuisé par une culture trop prolongée sans engrais.

Il convient tout d'abord d'utiliser les ressources considérables en phosphates de l'est de l'Algérie et du sud de la Tunisie. Puis il faut se procurer de l'humus, dont la source la plus abondante est le fumier de ferme. Pour obtenir ce fumier, il faut entretenir des animaux et les bien nourrir.

De là, la nécessité de consacrer une partie du sol, en dehors des céréales, aux plantes fourragères.

La betterave fourragère peut pousser en Algérie. Les travaux de M. Lépiney, ancien élève de l'école de Grignon, professeur à l'école d'agriculture de Rouiba, l'ont récemment démontré. M. Lépiney sème ses betteraves à l'automne, aussitôt que les grandes chaleurs sont passées ; les racines profitent des pluies d'hiver ; on arrache au mois de mai. Par la sécheresse, elles se conservent très bien et fournissent aux animaux un aliment vert qui n'existe plus à l'époque où toutes les plantes herbacées sont brûlées par un soleil torride.

L'expérience de M. Lépiney est d'un haut intérêt : de toutes les régions de la France, les plus prospères sont celles où la culture de la betterave s'est établie ; si, en renversant l'époque des semis, en l'avancant dès l'automne au lieu du printemps, comme on le fait dans le Nord, on peut l'introduire dans l'assolement algérien, on en obtiendra certainement d'excellents résultats.

Cette plante n'est pas la seule à préconiser ; dans une brochure publiée en 1892, M. Knill, colon d'origine alsacienne, préconise la culture du *sulla* ; comme l'a dit l'auteur des lettres sur le *Mal de l'Algérie*, publiées par le *Temps*, sous la signature « Un vieil algérien » : c'est une légumineuse de grande taille, un sainfoin, parfois cultivé en France comme plante d'ornement, très robuste, et qui végète dans les sols non irrigués.

Cette plante, l'*hedysarum coronarium*, très répandue à Malte où elle couvre chaque année de 1,800 à 2,000 hectares, présente cette particularité qu'elle ne vient bien qu'ensemencée avec des graines de deux ans ; elle peut donner des rendements analogues à ceux du trèfle et de la luzerne, s'élevant, dans les années moyennes, de 5 à 6,000 kilogrammes de foin

LES RICHESSES MINÉRALES DU CONGO FRANÇAIS. — M. Maurice Barrat, ingénieur des mines, chargé l'année dernière d'une mission géologique au Congo français, a exposé en plusieurs conférences les résultats géographiques et économiques de sa mission. Les principales découvertes du jeune ingénieur seront d'ailleurs publiées en détail dans un ouvrage sur la *Géologie du Congo français*, accompagné d'une carte, ouvrage qui constituera un document précieux sur notre colonie de l'Afrique équatoriale. Nous pouvons déjà donner une analyse succincte du rapport définitif sur les richesses minérales du Congo, qui a été remis par M. Barrat au ministre.

Si M. Barrat ne peut encore mentionner que des traces d'or et d'étain, il signale en revanche des gîtes plus étendus du cuivre, de plomb, de zinc et d'argent, concentrés dans une zone littorale de 300 à 400 kilomètres. Le fer et le manganèse existent partout en abondance. La houille paraît faire complètement défaut, mais sur le porteur des monts de cristal, existent des couches de lignite, et, dans la région côtière, des puits d'huile minérale. Des sources salées et de véritables couches fourniront sur place le sel, précieuse marchandise d'échanges. Enfin les matériaux de construction, soigneusement recherchés par M. Barrat (bois, pierre à plâtre, pierre à chaux, pierre de construction, ardoises, argile, etc.), sont en grande quantité.

« Si ce ne sont pas là, dit en concluant le jeune ingénieur, des richesses de premier ordre, il n'en résulte pas qu'on doive les négliger ; révélées au cours de trop rapides voyages, elles s'accroîtront certainement et peut-être dans d'étonnantes proportions, si l'on veut bien procéder à des recherches systématiques en vue desquelles je me suis efforcé de donner à la science une première base ; telles quelles, elles peuvent, dès maintenant, fournir un appoint sérieux aux exploitations agricoles, qu'il

est de toute nécessité de substituer, dans l'avenir le plus prochain, au système actuel du troc, au commerce de l'ivoire et du caoutchouc tel qu'on l'a pratiqué jusqu'à ce jour. »

ENLÈVEMENT DE LA ROUILLE SUR MÉTAUX. — Il est assez difficile de trouver une bonne formule de préparations chimiques destinées à nettoyer les métaux de la rouille ou mieux encore à les en préserver.

En Allemagne, on se sert volontiers, pour nettoyer les objets recouverts d'une forte couche de rouille, du procédé suivant : on les plonge dans une solution saturée de chlorure d'étain. Plus la couche de rouille est épaisse, plus l'objet doit tremper dans la solution.

En général, douze à quatorze heures suffisent. Il faut veiller à ce que la solution ne soit pas trop acide pour éviter l'attaque du métal. Lorsque l'on juge que les objets ont séjourné assez longtemps dans le bain, on les retire, on les lave à l'eau, puis à l'ammoniaque, et on les fait sécher rapidement. Le métal prend alors tout à fait, paraît-il, l'aspect de l'argent mat.

En Angleterre, on emploie comme préservatif de la rouille une peinture connue sous le nom de Lender's paint. Elle n'est pas sensible, paraît-il, à l'influence du froid et de la chaleur, elle est composée essentiellement de silicate de fer très finement pulvérisé et d'huile de lin oxydée.

On emploie le silicate de fer que l'on trouve dans le voisinage des dépôts naturels des minerais de fer, et qui se rencontre aussi en veines dans les dépôts de granite décomposés par l'action de l'air atmosphérique.

Pour préparer la peinture, on réduit le silicate en poudre impalpable, on le délaye dans l'huile de lin et on ajoute du vernis de façon à former une pâte que l'on conserve pour l'usage ; pour l'appliquer, on ajoute à la pâte une quantité convenable d'huile de lin, les couleurs désirées et de litharge pour rendre l'huile siccativ.

Cette peinture protège la tôle non seulement contre l'action de l'eau même chaude, mais aussi contre celle des liquides alcalins ou acides. Ce résultat a été jusqu'à présent si difficile à obtenir que cette préparation très simple mérite d'être essayée.

Enfin, on connaît le procédé ancien qui consiste, tout simplement, à goudronner le métal. On en fait grand usage pour les chaudières à vapeur, mais il est contestable. Nombre de praticiens affirment que le goudron attaque et corrode lui-même le métal qu'il est chargé de protéger. Il convient, paraît-il, de lui substituer l'huile de lin appliquée à chaud.

## VARIÉTÉS

### La destruction des fumées

On s'occupe fort des nombreux inconvénients des fumées d'usine, qui condamnent en quelque sorte les habitants des grandes cités industrielles à ne jamais voir le ciel, presque toujours obscurci par les noirs tourbillons que vomissent les cheminées géantes d'alentour.

De loin, ces panaches gigantesques ont peut-être un aspect pittoresque ; de près, c'est un fléau. La fumée se répand partout, noircit les monuments, se glisse dans les appartements, souille le linge, et, ce qui est plus grave, les poumons des infortunés citadins. A Saint-Etienne, à Lyon, comme dans presque toutes les villes d'Angleterre, on vit littéralement dans un bain de suie.

Depuis que les installations d'électricité se multiplient dans toutes les villes, le mal ne fait que croître et devenir général. Paris lui-même n'en est pas exempt. Aussi voyons nous partout des concours s'ouvrir pour l'étude des meilleurs procédés à découvrir, ou à employer, pour la résorption des fumées industrielles. Le 19 mars dernier, le conseil municipal de Paris a ouvert, à ce sujet, un concours entre les inventeurs ; les systèmes proposés seront examinés par une commission technique, nommée par le préfet, et comprenant des ingénieurs de la ville, des membres du conseil d'hygiène, des savants et industriels, ainsi qu'un représentant du conseil municipal.

Voilà donc la question à l'ordre du jour, et son importance est capitale.

Nombre d'appareils fumivores sont à l'étude ou en cours d'expériences ; nous nous proposons d'y revenir ; mais d'ores et déjà, quelques systèmes paraissent mériter

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite SAGLIONE, dont les titres de créances ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se rendre en personne ou par fondé de pouvoirs, le huit février prochain, jour de vendredi, à deux heures du soir, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au palais de Justice, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et en cas d'union, pour y être procédé conformément aux articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Monaco, le 21 janvier 1895.

P. le Greffier en Chef,  
A. Cioco, C. G.

AVIS

Le Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, par son jugement en date du dix-huit janvier courant, enregistré, a reporté et fixé définitivement au premier décembre mil huit cent quatre-vingt-treize, l'ouverture de la faillite du sieur Charles WEIL, maître-d'hôtel, demeurant à Monaco, déclaré par jugement du vingt-sept novembre dernier.

Monaco, le 21 janvier 1895.

P. le Greffier en Chef,  
A. Cioco, C. G.

Etude de M<sup>e</sup> BLANC, notaire et défenseur  
39, rue Grimaldi, Monaco

Aux termes d'un acte reçu par M<sup>e</sup> BLANC, notaire à Monaco, le douze janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze, monsieur Don-Louis NERI, négociant, demeurant à Monaco, a cédé à monsieur Jean-Baptiste RAIBATTI, sans profession, demeurant aussi à Monaco, le fonds de commerce de marchand de vins, exploité à Monaco, quartier de la Condamine, passage de Millo.

Faire les oppositions en l'étude de M<sup>e</sup> Blanc, notaire, dans la huitaine.

Monaco, le 22 janvier 1895.

Signé : A. BLANC.

Etude de M<sup>e</sup> BLANC, notaire et défenseur  
39, rue Grimaldi, Monaco

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> BLANC, notaire à Monaco, le dix-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze, monsieur Paul SIMONDINO, aubergiste, demeurant à Monaco, a cédé à monsieur Pierre DELORME, garçon boucher, demeurant également à Monaco, le fonds de commerce de marchand de vin, buvetier et restaurateur qu'il exploite à Monaco, rue Caroline, n<sup>o</sup> 18.

Faire les oppositions dans la huitaine, en l'étude de M<sup>e</sup> Blanc, notaire.

Monaco, le 22 janvier 1895.

Signé : A. BLANC.

Etude de M<sup>e</sup> BERTRAND, huissier, à Monaco  
3, Place Saint-Nicolas

VENTE APRÈS FAILLITE

Le lundi quatre février prochain, à deux heures du soir, et jour suivants, dans l'Hôtel des Palmiers, sis à Monte Carlo, avenue de la Costa, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques du mobilier et marchandises dépendant dudit hôtel, consistant en meubles de salon, salle à manger, chambre à coucher, en noyer, acajou et pitchpin, glaces, tableaux, pendules, secrétaires, piano, lustres à gaz, porcelaines et assiettes décoratives, verrerie, lingerie, ustensiles, fourneau de cuisine, glaces pour vitrines et fermetures de magasin Grafton et d'une quantité de vins fins et liqueurs, tels que : Médoc, Saint-Julien, Sauternes, Thorins, Graves, Rhum, Cognac, Malaga, Curaçao, Champagne, etc., etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BERTRAND.

SOCIÉTÉ DES GLACIÈRES DE MONACO

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL : 300,000 francs

Siège Social : Avenue de Fontaine-Vieille, à Monaco

La réunion précédemment indiquée pour le 20 décembre 1894 n'ayant pas eu lieu, MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle pour le 4 février prochain, à 3 heures, à l'effet d'entendre les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire des Comptes et de délibérer sur les objets suivants :

Examen et approbation des comptes et du bilan.

Nomination du Commissaire des Comptes et fixation de ses émoluments.

En assemblée générale extraordinaire, pour le même jour, à quatre heures, à l'effet de délibérer sur les objets suivants :

Modification aux articles 2, 3, 7 des statuts et éventuellement aux autres.

Conformément à l'article 31 des statuts, tout propriétaire de dix actions, au moins, doit, pour avoir le droit d'assister à l'assemblée générale, déposer ses actions au siège social, avant l'ouverture de l'assemblée.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 14 au 20 janvier 1895

CANNES, vac. à vap. <i>White Lady</i> , angl., c. William,	passagers.
NICE, yacht à vap. <i>Eros</i> , fr., c. Dejoie,	id.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	sable.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allegre,	id.
ID. b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
ID. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
NICE, yacht à vap., <i>Fédora</i> , angl., c. West,	passagers.
ID. yacht à vap., <i>Ariès</i> , fr., c. A. de Rothschild,	id.

Départs du 14 au 20 janvier

CANNES, yacht à vap. <i>White Lady</i> , angl., c. William,	passagers.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	sur lest.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allegre,	id.
ID. b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
ID. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
NICE, yacht à vap., <i>Fédora</i> , angl., c. West,	passagers.
A LA MER, yacht à vap. <i>Eros</i> , fr., c. Dejoie,	id.

**A VENDRE** Bateau de plaisance avec voile et engins de pêche.

S'adresser à M. Henri ABEL, rue du Milieu, Monaco.

MENUISERIE MÉCANIQUE

Victor BOSIO, entrepreneur

MENTON — Promenade du Borrigo — MENTON  
TÉLÉPHONE

Transfert d'atelier avec nouvelle installation d'outillage perfectionné sortant de la Maison Panhard et Levasor de Paris.

Fabrication spéciale de parquets en tous genres en bois de premier choix provenant de la Haute-Hongrie. Spécialité de moulures, escaliers et mains-courantes.

Une étuve à air chaud se trouve dans mes ateliers, ce qui me permet de livrer du travail garanti de tout rétrécissement.

Bonnes références à Menton, Monaco, Beaulieu.

GRAND BAZAR

MAISON MODELE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS  
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO  
PARFUMERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES,  
OBJETS RELIGIEUX, ÉVENTAILS, GANTS  
BONNETERIE, BROSSERIE, LINGERIE, RUBANS, MERCERIE  
DENTELLES  
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES  
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS  
ARTICLES DE VOYAGE

Maison recommandée — On parle les Langues

Imprimerie de Monaco — 1895

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Janvier	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
14	750.6	749.4	749.4	764.3	745.2	10.1	10.2	10.1	10.2	10.4	75	S O violent	Couvert, pluie, tempête
15	750.2	750.8	750.4	750.1	750.2	10.9	12.8	11.9	11.1	10.2	69	S O faible	Couvert, pluie
16	748.2	749.2	749.3	749.4	750.2	11.3	11.5	11.1	10.9	9.4	75	id. id.	id. id.
17	750.2	750.4	752.3	753.4	754.2	8.2	9.2	10.6	9.2	8.6	60	id. id.	id. id.
18	758.2	759.6	761.2	762.2	762.8	8.6	10.2	10.2	8.8	8.2	58	S E faible	Beau, quelques nuages
19	764.3	764.1	764.3	764.6	764.1	7.5	10.6	10.2	9.2	8.9	50	Calme	id. id.
20	762.2	762.2	761.5	760.4	758.9	9.2	10.4	10.8	9.7	9.2	55	id.	id. id.

  

DATES	14	15	16	17	18	19	20
TEMPÉRATURES EXTRÊMES	Maxima 10.6	12.8	11.9	11.2	10.3	10.6	11.2
	Minima 9.6	10.2	9.2	8.1	7.2	6.8	8.6

Pluie tombée : 49<sup>mm</sup>

d'attirer l'attention. On peut citer entre autres l'aéromoteur qui fonctionne dans les locaux de la Bourse de commerce de Paris, il est basé sur le lavage des fumées.

Cet appareil, qui est simple, consiste essentiellement en un grand cylindre laveur, rempli d'eau jusqu'à une certaine hauteur et animé d'un mouvement de rotation assez lent. La fumée lèche les parois humides du cylindre, en s'y débarrassant du charbon, des suies, des poussières et de tous les gaz solubles dans l'eau. Un ventilateur aspire les gaz refroidis dans le cylindre laveur et les refoule dans un carneau, d'où ils passent finalement dans la cheminée. Les gaz en sortent purifiés de toutes matières en suspension et débarrassés, par conséquent, de leur action salissante.

Cette solution du problème semble pratique et donne, paraît-il, des résultats économiques.

Depuis longtemps, en Angleterre, où le fléau des fumées sévit à l'état aigu, la question des fumivoires a été mise à l'étude et le législateur lui-même s'en est préoccupé. Un bill de 1853 imposait aux industriels de Londres, sous peine d'une forte amende, l'obligation de consumer leurs fumées aussi complètement que possible.

Des actes plus récents, datant notamment de 1866 et de 1886, ont confirmé les dispositions pénales édictées par le bill de 1853 ; partout, à Londres, l'application des fumivoires a été rigoureusement poursuivie, et nous devons reconnaître que des progrès importants ont été réalisés. Il y a toujours de la fumée, mais on ne voit plus, comme par le passé, d'épais tourbillons noirs se répandre à profusion dans les rues de la grande cité.

L'exemple a été suivi, mais avec moins de succès, dans le reste du Royaume-Uni.

Les appareils qui ont donné à Londres les résultats les plus satisfaisants sont l'appareil Vicars, les appareils Bennis, le système Proctor, enfin les appareils Mac Dougall et Johnson.

Ces divers systèmes, qui n'ont jamais fonctionné en France à notre connaissance, ont pour principe, non pas le lavage des fumées, mais une alimentation méthodique des foyers et un ringardage automatique qui consomment les fumées ou, du moins, ne les répandent plus dans l'atmosphère que sous la forme de vapeurs blanchâtres.

L'appareil Vicars comporte une grille, une plaque perforée et des barreaux actionnés par une came, qui s'abaissent, se séparent, et ont un mouvement de va-et-vient de l'avant à l'arrière du foyer. Le charbon tombe en avant du foyer et se transforme sur les barreaux mobiles, en coke dont les carbures distillés se brûlent sur le feu le plus ardent ; le coke est ensuite porté à l'arrière du foyer par le mouvement des barreaux qui se disjoignent, et achève de se consumer dans ce trajet.

Dans l'appareil Bennis, la houille est jetée d'une manière intermittente et par petites quantités, tantôt sur partie du foyer, tantôt sur une autre, jusqu'à ce que la grille soit également convertie ; on maintient ainsi un feu ardent qui consume la fumée, tout en activant la production de vapeur.

Le principe de l'appareil Proctor est analogue à celui du précédent ; la houille tombe dans une trémie, puis sur les diverses parties du foyer, sous l'action d'une pelle mise en mouvement par un système de ressorts. En outre, des grilles mobiles entraînent les scories à l'arrière, une circulation très active de vapeur, en arrière de la grille, augmente le brassage des gaz et contribue à la fumivoricité du système.

Les appareils Mac Dougall et Johnson paraissent fondés sur le principe des foyers à injection. Sans pouvoir conclure, bien entendu, à la supériorité de tel ou tel système, il nous a paru intéressant d'enregistrer les efforts faits à l'étranger pour arriver à la solution pratique d'un problème actuellement à l'étude en France et, plus spécialement, à Paris.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Failite SAHM

HORTICULTEUR-FLEURISTE  
Monte Carlo, villa Charles, place des Moulins

A vendre une assez grande quantité de plantes pour décorations, en pots et en serres.

S'adresser sur place, pour visiter, et à M. Cioco, syndic à Monaco, pour traiter.